

**MAIRIE
de MOUSSOULENS**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 24/10/2024 et complétée le 24/10/2024	
Demande affichée en mairie le :	
Par :	Madame ANCELY Amélie
Demeurant à :	2 impasse des fleurs 11170 MOUSSOULENS
Sur un terrain sis à :	LE VILLAGE 11170 MOUSSOULENS 259 A 97
Nature des Travaux :	remplacement de menuiseries

N° DP 011 259 24 D0028

Le Maire de MOUSSOULENS

VU la déclaration préalable présentée le 24/10/2024 par Madame ANCELY Amélie,

VU l'objet de la déclaration :

- pour remplacement de menuiseries ;
- sur un terrain situé LE VILLAGE
- pour une surface de plancher créée de m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 26/02/2014, modifié le 25/06/2018, (zone),

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une **décision de non opposition sous réserve** du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 :

MOUSSOULENS, le **28.10.24**
Le Maire,
Gérard VALIER

